

RÈGLEMENTS DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

RÈGLEMENT NUMÉRO 1269

RÈGLEMENT DE CITATION D'UN SITE PATRIMONIAL AFIN DE PROTÉGER LE DOMAINE OZIAS-LEDUC SITUÉ AU 272 ET AU 284, CHEMIN OZIAS-LEDUC ET SUR UNE PARTIE DU LOT 3 788 135

CONSIDÉRANT la demande de citation déposée par le Musée des beaux-arts de la Ville de Mont-Saint-Hilaire le 29 juin 2016;

CONSIDÉRANT QUE le site patrimonial du domaine Ozias-Leduc est maintenant intégré au Plan d'urbanisme durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire entré en vigueur le 20 septembre 2017;

CONSIDÉRANT QU'un avis de présentation du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2018;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de règlement numéro 1269 lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 avril 2018;

CONSIDÉRANT l'assemblée publique de consultation tenue le 8 mai 2018 par le comité consultatif d'urbanisme agissant à titre de conseil local du patrimoine;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. CITATION

La Ville cite le site patrimonial du domaine Ozias-Leduc situé au 272 et au 284, chemin Ozias-Leduc, à Mont-Saint-Hilaire, dont la désignation cadastrale est déterminée par les lots 3 666 493, 3 788 134 et d'une parcelle de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot 3 788 135 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville, dans la ville de Mont-Saint-Hilaire et plus particulièrement décrite dans la description technique de M. Vital Roy, arpenteur-géomètre, sous la minute 49982 et datée du 1^{er} février 2018, jointe en « annexe A » au présent règlement pour en faire partie intégrante. Le tout tel que démontré au plan d'ensemble du site patrimonial en « annexe B » au présent règlement pour en faire partie intégrante.

2. MOTIFS

La Ville cite le site patrimonial du domaine Ozias-Leduc en raison des motifs suivants :

- La valeur historique du site

L'ensemble du site patrimonial Ozias Leduc est unique au Québec puisque on y retrouve trois éléments identitaires importants liés à la vie et au travail d'un artiste significatif : la maison natale, qui présente un intérêt patrimonial déjà reconnu pour sa valeur architecturale, mais aussi historique, reposant sur son association avec Ozias Leduc (1864-1955), alors que le site de l'atelier *Correlieu* et la maison familiale, plus artistiques et emblématiques, complètent l'ancre d'une vie d'artiste dans sa ville.

Ozias Leduc est l'un des peintres québécois les plus importants de la première moitié du XX^e siècle. Il est le deuxième enfant d'une famille nombreuse et modeste, qui vit de la culture des pommiers et des travaux d'ébénisterie du père. Leduc amorce sa carrière de peintre vers 1883, alors qu'Adolphe Rho (1835-1905) et Luigi Cappello (1843-1902) l'engagent comme assistant et l'initient à la décoration d'église. Il connaît entre 1893 et 1955 une carrière prolifique et conçoit les décors pour une trentaine de lieux de culte de l'est du Canada et des États-Unis. Un de ses décors les plus connus est d'ailleurs celui de son église paroissiale, Saint-Hilaire (1895-1900). Ami d'artistes, de musiciens et de poètes célèbres, il peint, illustre des œuvres et rédige ses réflexions sur l'art. Il demeure cependant en marge des courants à la mode. Leduc prend aussi sous son aile un autre peintre natif de Mont-Saint-Hilaire, Paul-Émile Borduas (1905-1960). La carrière d'Ozias Leduc l'amène à voyager et à vivre temporairement à l'extérieur. Toutefois, tant ses figures allégoriques ou historiques, ses portraits, que ses natures mortes, s'inspirent de la localité qui demeure son port d'attache jusqu'à son décès, en 1955. Il œuvre plus d'une dizaine d'années en politique municipale, ce qui démontre son haut degré d'appartenance à Mont-Saint-Hilaire. La maison natale comme la maison familiale et l'atelier Correlieu marquent donc la présence du peintre dans la localité, rappellent sa volonté de contribuer à son rayonnement et soulignent l'influence de son milieu de vie dans l'ensemble de l'œuvre largement reconnue du peintre.

La maison natale

Construite entre 1800 et 1850, la maison natale d'Ozias Leduc est une construction modeste typique de l'architecture rurale vernaculaire de la Montérégie à cette époque. En bordure des vergers, Ozias Leduc y grandit avec ses frères et sœurs, et y réside jusqu'à ce qu'il s'installe dans son atelier Correlieu en 1894. La maison est restée propriété de la famille Leduc jusqu'en 2005. C'est sur l'initiative et suite aux démarches du peintre-sculpteur André Michel, que la maison a été donnée au Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire par la petite-nièce de l'artiste, madame Simone Leduc-Lamy, afin d'en faire un lieu de mémoire destiné à Ozias Leduc.

Avec le temps, l'atelier Correlieu avait même acquis un caractère mythique pour tous ses visiteurs. Ozias Leduc était très hospitalier. Plusieurs écrivains, musiciens, peintres, artistes et amateurs d'art s'y sont rendus pour le visiter. Au cours des années 1940 et 1950, alors qu'il était devenu une véritable légende, l'atelier était fréquenté aussi bien par les artistes d'avant-garde tels Paul-Émile Borduas, Jean-Paul Riopelle, Fernand Leduc, Françoise Sullivan, Ulysse Comtois que par des artistes traditionalistes comme Rodolphe Duguay, le sculpteur Henri Hébert, ou des écrivains modernistes comme Guy Delahaye, Marcel Dugas, Robert de Roquebrune. L'atelier est donc devenu le centre de la vie professionnelle et sociale d'Ozias Leduc, ainsi qu'un pôle d'attraction pour une large part de la communauté artistique de son époque.

Le principal intérêt de la maison familiale de 1916 repose sur le fait qu'Ozias Leduc en a dessiné les plans et qu'il y avait installé son atelier au deuxième étage.

Globalement, la propriété d'Ozias Leduc témoigne donc de l'évolution d'un site rural (des vergers du début du XIX^e siècle au vignoble d'aujourd'hui) devenu aussi lieu culturel (de l'atelier d'artiste au site muséologique) sur près de 200 ans, et du lien entre art et nature qui a contribué à donner au mont Saint-Hilaire son statut symbolique.

La maison familiale

Quelques années après son mariage, vers 1913, Ozias Leduc dessine les plans d'une nouvelle maison-atelier à construire sur la propriété qu'il a héritée de son père Antoine Leduc. Il n'en commencera la construction qu'à compter de 1916. Son but était d'y installer un atelier plus confortable que celui, nommé Correliou, qu'il avait construit en retrait de la maison natale en 1890 (édifice incendié en 1983). Il utilise le nouvel atelier, situé à l'étage, côté nord, des années 1920 jusqu'au début des années 1940.

La lenteur légendaire de l'artiste, son manque d'argent, la crise économique et les difficultés familiales feront qu'en avril 1938 il vendra cette maison à son frère Ulric, son revêtement extérieur n'étant toujours pas installé. Au cours des années suivantes, l'artiste continuera à habiter dans son atelier Correliou. À la mort d'Ozias, en 1955, la maison n'était toujours pas terminée.

La maison est restée propriété de la famille Leduc jusqu'à son acquisition par un généreux donateur qui l'a immédiatement cédée au Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire. En effet, en décembre 2006, sur les recommandations de son ami le peintre-sculpteur André Michel, fondateur et président du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire, le comédien Marcel Leboeuf achète le terrain et la maison de la petite-nièce d'Ozias Leduc, madame Simone Leduc-Lamy, pour en faire don au Musée. Aujourd'hui, la maison familiale est un centre d'interprétation destiné à faire connaître l'œuvre et la pensée de ce maître, affectueusement nommé «le sage de la montagne» par ses contemporains.

Le site de l'atelier Correliou

En 1890, Ozias Leduc entreprend la construction de son atelier avec l'aide de son père. Correliou est une vieille expression de marine utilisée pour indiquer que l'on tenait «corps et lieu» sur un navire durant une traversée. Leduc avait découvert que ce nom avait été donné au vaisseau La Petite Hermine lors du second voyage de Jacques Cartier. Le peintre a indiqué ailleurs qu'il avait été inspiré pour ce nom par une énorme roche en forme de proue de navire qu'il avait observée au pied d'un éboulis du mont Saint-Hilaire. Dans son cahier des visiteurs, l'artiste inscrivit à la première page que Correliou est « l'endroit où le cœur est en tout, aux amis et à leurs amis qui visitent l'atelier de l'artiste qui l'habite. »

Avec le temps, l'atelier d'Ozias Leduc acquit un caractère mythique pour tous ces visiteurs qui faisaient le pèlerinage jusqu'à l'endroit où vivait l'artiste; on comparait même Correliou à une espèce de temple médiéval où Leduc travaillait à la décoration religieuse.

Plusieurs écrivains (Robert de Roquebrune, Guillaume Lahaise, Marcel Dugas), musiciens (le pianiste et critique d'art Léo-Pol Morin), peintres (Adrien Hébert et son frère le sculpteur Henri Hébert), artistes et amateurs d'art (l'abbé Olivier Maurault, le pharmacien Wilfrid Lecours et son épouse Louise Higgins, l'architecte Fernand Préfontaine, Fred et Florence Bindoff) visitent Leduc au cours de ces années. Des collaborateurs de la revue *Le Nigog* viennent également lui rendre visite, comme Paul Morin, Fernand Préfontaine et Marcel Dugas. « L'atelier de Leduc devient alors, pour un temps, le lieu de rencontre et de discussion d'une élite montréalaise ».

À tous ces intellectuels montréalais qui visitaient Ozias Leduc s'ajoutaient les très nombreux amis et connaissances de Saint-Hilaire parmi lesquels il faut mentionner, parmi tant d'autres, les Choquette et leurs enfants qui devinrent des collectionneurs fidèles des œuvres de Leduc. Guillaume Lahaise et Olivier Maurault occupaient une place à part à cause de leurs affinités avec Leduc.

À l'exception évidemment de ses peintures d'église, Leduc produisit toute son œuvre à Correliu, qu'il s'agisse de portraits, de natures mortes, de scènes de genre ou de paysages. En ce sens, ces lieux où vécut l'artiste revêtent une très grande valeur. L'atelier fut détruit par un incendie en 1983.

- **La valeur architecturale des bâtiments**

La maison natale

La maison natale (1800-1850) figure parmi les plus anciennes demeures qui subsistent au pied du mont Saint-Hilaire. Son mode de construction (techniques, matériaux et assemblages) témoigne de l'architecture vernaculaire régionale de son époque. Son niveau d'intégrité commémorative très élevé permet aussi de comprendre le mode de vie des agriculteurs locaux au XIX^e siècle. La maison natale est une habitation rurale construite dans la première moitié du XIX^e siècle. La résidence en bois (bois d'œuvre et planche sur planche, revêtement en clin vertical) à un étage avec grenier sous comble est construite sur un cellier en pierre calcaire (moellons) de plan carré (approximativement 6m x 6m) accessible de l'extérieur. Elle est coiffée d'un toit à deux versants recouverts de bardeaux de cèdre. La cheminée et l'âtre sont en pierre calcaire, ainsi que l'évier. Sa porte d'accès principale fait face au sud-ouest et est accessible à partir d'un petit perron en bois. Les fenêtres sont en bois, de type guillotine (2 sur 2) avec contre-fenêtres extérieures amovibles.

Partiellement modifiée au cours des ans et inhabitée pendant plusieurs années, la maison natale a fait l'objet d'une restauration majeure en 2012 qui a rétabli son aspect intérieur et extérieur à l'époque de l'enfance d'Ozias Leduc (3^e quart du XIX^e siècle).

En collaboration avec le ministère de la Culture et grâce à son appui financier majeur, ces travaux de restauration d'envergure ont été entrepris afin d'assurer la pérennité de la maison natale et permettre d'y accueillir le public. Afin de mener à bien ce projet, le Musée s'est assuré de la participation de plusieurs organismes et personnes impliquées dans le secteur patrimonial : la Société d'histoire Beloeil-Mont-Saint-Hilaire, le Service de la culture et des communications de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ainsi que le Service d'urbanisme de la Ville, des architectes, ingénieurs, entrepreneurs en construction et artisans indépendants soucieux de la préservation et du respect du patrimoine.

Aujourd'hui, les visiteurs peuvent y faire des découvertes sur la vie et les valeurs campagnardes du XIX^e siècle au Québec.

La maison familiale

La maison familiale est une construction en bois de deux étages sur solage en béton. Le toit en pignon à forte pente est interrompu par de grandes lucarnes de tailles variées, prolongeant la façade. Le revêtement de façade en briques et la couverture en bardeaux d'asphalte sont relativement récents et furent mis en place au cours des années 1960. Le corps principal du logis est rectangulaire (dimensions : 39' longueur x 30'); un garage (14' longueur x 25') datant des années 1950 y est adossé du côté nord de façon relativement soignée. Les fenêtres sont en bois, de type guillotine (8 sur 8). La porte d'entrée principale est située au centre de la façade sur rue qui est de composition asymétrique.

Sa silhouette irrégulière, la forte pente de son toit, la distribution non-symétrique des ouvertures et des cheminées, ainsi que la verticalité de sa masse accentuée par les lucarnes prolongeant le plan des façades confèrent à la maison un caractère « picturesque » proche du goût néo-gothique de la fin du XIX^e siècle, sans toutefois toute l'ornementation qui y était généralement rattachée.

L'architecture de la maison familiale n'a pas encore fait l'objet d'études approfondies. Les sources potentielles d'inspiration d'Ozias Leduc n'ont donc pas été identifiées avec certitude. Cela étant dit, les caractéristiques physiques de la maison soulèvent la question d'éventuelles références -- simplifiées à la mesure des moyens modestes du peintre – à l'architecture du Manoir Rouville-Campbell. L'existence de telles références jetterait un éclairage nouveau sur le statut que Leduc aurait pu vouloir donner à sa propriété.

Reste également ouverte la question de l'influence d'autres maisons d'artistes, que Leduc aurait visitées, sur la conception de sa propre demeure.

Enfin, l'aspect inusité du réservoir d'eau du sous-sol fait écho au lien étroit que Leduc avait développé avec le milieu naturel qui l'entourait. Sa conception et son fonctionnement mériteraient recherche et analyse.

La maison familiale n'a pas changé depuis les années 1960. À l'intérieur, la cuisine, la salle à manger et le salon sont tels qu'ils étaient à l'époque d'Ozias Leduc. Une autre particularité intéressante qui démontre l'ingéniosité d'Ozias Leduc réside dans le réservoir à eau, creusé sous la maison et alimenté d'eau de source provenant de la montagne. Ce réservoir a permis à la maisonnée de s'alimenter en eau potable avant même que ce service ne soit disponible dans la campagne de Saint-Hilaire.

Depuis sa cession au Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire, la maison est restée en état et accueille les visiteurs durant la saison estivale.

Le site de l'atelier Correlieu

Le Musée des beaux-arts possède plusieurs photographies de l'atelier et de son évolution architecturale au cours des années. Initialement construit sur un plan rectangulaire axé est-ouest, le grand volume (environ 7m x 8m x 3-4m de hauteur), recouvert de clin de bois horizontal, a par la suite été agrandi par ajouts latéraux successifs, tout en maintenant dégagée la façade principale (ouest) faisant face au chemin Ozias-Leduc. Malgré l'aspect utilitaire de ce bâtiment, Ozias Leduc lui a conféré une apparence soignée en assurant la symétrie des agrandissements du côté rue.

Dans sa configuration finale, les deux petits appentis latéraux servaient probablement l'un de chambre noire pour les travaux de photographie de l'artiste, l'autre de remise pour le matériel de peinture et les toiles qu'il désirait conserver. L'atelier proprement dit occupait la grande pièce centrale. Une cuisine et une chambre complétaient la bâtisse, avec au fond, une petite toilette dans la partie la plus basse. (Sources : Leduc, Ozias, documents manuscrits, BANQ; Archives photographiques, SHBMSH; Lanthier, Monique, Ozias Leduc et la photographie, Québec, Musée du Québec, document d'exposition, 1996; Clerk, Michel, communication orale, 2010).

Correlieu a été démolie en 1983 après avoir été ravagé par un incendie. Aucune construction ne l'a remplacé; son emplacement est actuellement recouvert de pelouse.

- Les éléments caractéristiques

La maison natale

La citation municipale de la maison natale Ozias-Leduc fait état des éléments caractéristiques suivants, liés à sa valeur historique et architecturale :

- sa situation dans un secteur de pomiculture en marge de l'ancien noyau villageois de Mont-Saint-Hilaire;
- sa situation dans un ancien verger, légèrement en retrait du chemin;
- son volume, dont le plan carré sans annexe ni appentis, le toit à deux versants droits;
- les matériaux, dont la charpente en pièce sur pièce, le parement en planche, les fondations ainsi que la cheminée en pierre.

Sur la base de cet énoncé, la liste des éléments caractéristiques de la maison pourrait être développée pour inclure :

- son orientation, témoignant d'anciennes relations avec les voies de circulation et les vergers ;
- à l'extérieur : sa couverture en bardeaux de cèdre, la porte et les fenêtres à guillotine en bois, le perron et l'accès extérieur au cellier;

- à l'intérieur : le manteau de cheminée et l'évier en pierre, l'escalier vers le grenier, les planchers et la cloison, ainsi que la trappe d'accès au cellier.

La protection s'applique à ce jour seulement à l'enveloppe extérieure du bâtiment. Sa restauration parfaite devrait permettre de prendre en compte l'ensemble du bien.

La maison familiale

Dans son état actuel, et sans bénéficier d'une étude approfondie de l'évolution de la maison, on peut considérer comme éléments caractéristiques :

- son volume de plan rectangulaire sur 2 étages hors-sol, avec toit à versants et lucarnes;
- sa silhouette irrégulière rythmée par le toit à forte pente, les lucarnes et les cheminées;
- la répartition des ouvertures des façades avec leurs portes et leurs fenêtres à guillotine en bois (8 sur 8);
- les aménagements intérieurs qui dateraient de la période d'occupation par Ozias Leduc, dont la citerne d'eau du sous-sol;
- le parement extérieur en briques de la maison, s'il faisait partie des intentions initiales de Leduc ou s'il est considéré comme ayant acquis une signification patrimoniale.

Le site de la propriété d'Ozias Leduc

Le site des maisons natale et familiale d'Ozias Leduc dans son ensemble possède des caractéristiques patrimoniales indéniables, incluant :

- l'implantation pavillonnaire des bâtiments qui, sans alignement rigoureux entre eux ou par rapport à la rue, sont positionnés en référence avec le chemin Ozias-Leduc;
- le couvert végétal et arboricole informel, mais relativement dégagé (arbres matures, pelouse, arbustes à proximité des bâtiments), caractéristique des propriétés rurales ;
- le lien physique et visuel entre les maisons et avec les terrains cultivés adjacents à la propriété;
- le lien visuel avec le mont Saint-Hilaire.

3. CONSERVATION

Le propriétaire du site patrimonial doit le conserver en bon état. Nul ne peut, sans autorisation du Conseil, démolir ou déplacer, en tout ou en partie, les bâtiments du site patrimonial.

4. CONDITIONS D'ACCEPTATION DE TRAVAUX

Nul ne peut altérer, restaurer, réparer ou modifier de quelque façon, quant à son apparence extérieure, le site patrimonial sans avoir au préalable donné à la Ville un préavis d'au moins 45 jours. Dans le cas où un permis municipal est requis, la demande tient lieu de préavis.

Aucun permis ne peut être délivré à moins que la demande ne rencontre les conditions imposées par le conseil.

Les travaux effectués aux bâtiments du site patrimonial ne peuvent avoir pour effet d'altérer les principaux éléments d'architecture qui donnent sa signification patrimoniale.

Pour assurer la conservation des bâtiments, ne sont autorisés que les travaux qui favorisent le maintien ou le rétablissement de l'état original de l'enveloppe du bâtiment tel que :

- La forme, les dimensions et les matériaux des portes et fenêtres d'origine qui sont préservés ou rétablis;
- La nature et les matériaux des murs extérieurs qui sont préservés ou rétablis;
- Les perrons, les escaliers et les mains courantes qui sont préservés ou rétablis;
- La mise aux normes du bâtiment en vertu des codes et règlements en vigueur et son adaptation à une fonction nouvelle, le cas échéant, doit s'exprimer à l'extérieur des bâtiments par un souci optimal de conservation des qualités architecturales originales;
- Toute modification à la volumétrie des bâtiments doit s'harmoniser avec son style d'origine et ses caractéristiques distinctives;
- Le site patrimonial du domaine Ozias-Leduc étant assujetti au règlement de PIIA no 1239, les documents requis dans le cadre d'une demande d'approbation de projet sont énumérés à l'article 27 dudit règlement;
- Les travaux à être exécutés sur le site patrimonial sont assujettis à l'obtention d'un permis délivré par le service de l'aménagement du territoire et de l'environnement. L'obtention de ce permis est conditionnelle au respect des critères énumérés à l'article 4 et les travaux doivent également faire l'objet de l'approbation du conseil municipal suite à une recommandation du comité consultatif d'urbanisme. Le Conseil peut fixer toutes autres conditions visant à protéger le site patrimonial.

Concernant le site de l'atelier Correlieu, sont interdits tous travaux d'excavation sans la réalisation au préalable d'une étude de potentiel archéologique et d'une fouille archéologique lorsque l'étude le requiert.

5. RECOURS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions du présent règlement devient sujet aux peines et recours prévus à la *Loi sur les biens culturels* (L.R.Q. chapitre B-4).

6. ABROGATION

Le présent règlement abroge et remplace le règlement numéro 996.

7. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 4 JUIN 2018

(S) *Jean-Pierre Brault*

JEAN-PIERRE BRAULT
MAIRE SUPPLÉANT

(S) *Anne-Marie Piérard*

ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate
GREFFIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT JUDICIAIRE DE SAINT-HYACINTHE

LOT : UNE PARTIE DU LOT
3 788 135

CADASTRE DU QUÉBEC

CIRCONSCRIPTION
FONCIÈRE DE ROUVILLE

DOSSIER : 22358-04
MANDAT : 49246
MINUTE : 49982

DESCRIPTION TECHNIQUE



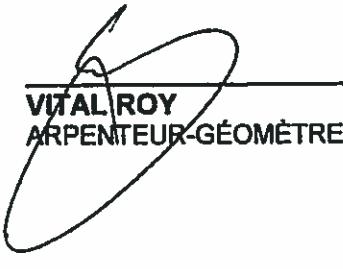
D'une parcelle de terrain connue et désignée comme étant une partie du lot 3 788 135 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Rouville, dans la ville de Mont-Saint-Hilaire et plus particulièrement décrites comme suit :

LOT : 3 788 135 PTIE

Propriétaire : LES PRODUCTIONS MARLEB INC.
N° inscription : 13 421 031 (Le 23 juin 2006)

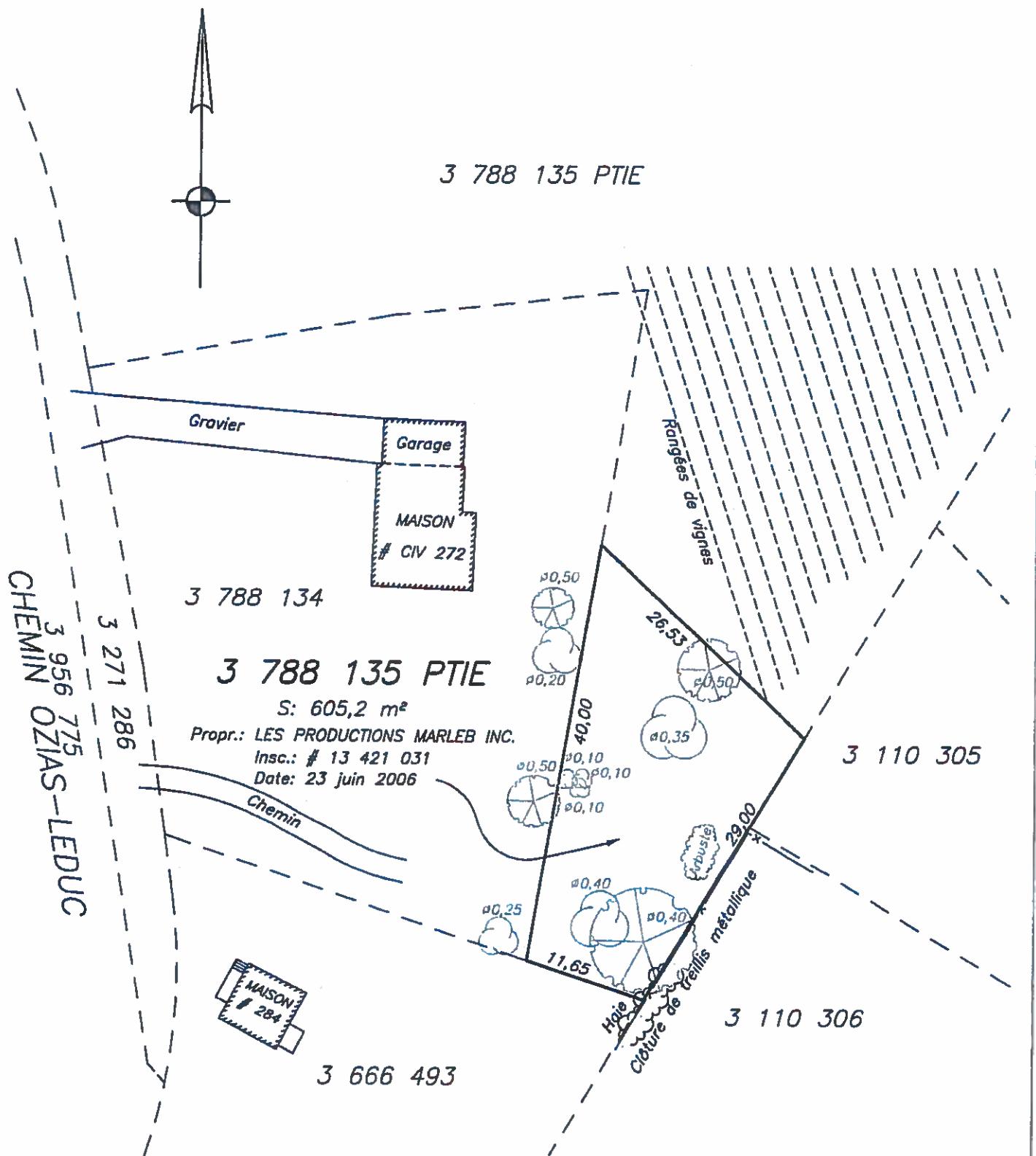
De figure irrégulière, bornée comme suit, successivement : vers l'Ouest par le lot 3 788 134, mesurant le long de cette limite 40,00 mètres, vers le Nord-Est par une partie du lot 3 788 135, mesurant le long de cette limite 26,53 mètres, vers le Sud-Est par les lots 3 110 305 et 3 110 306, mesurant le long de cette limite 29,00 mètres, vers le Sud par le lot 3 666 493, mesurant le long de cette limite 11,65 mètres; contenant en superficie 605,2 mètres carrés.

Préparé à Belœil, ce premier jour du mois de février de l'an deux mille dix-huit, sous le numéro 49982 de mes minutes.


VITAL ROY
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE


COPIE CONFORME
émise le : 09 FEV. 2018





Feuilles

: Conifère

PLAN ACCOMPAGNANT LA
DESCRIPTION TECHNIQUE

Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.)
1 mètre x 3.28 = mesure en pieds
1 mètre² x 10.764 = superficie en pieds carrés

Ce plan ne doit pas être utilisé pour une autre fin sans mon autorisation écrite.

Echelle : 1 : 300

Dessiné par : NM

VITAL ROY

Arpenteurs – Géomètres inc.

TÉL: 450-467-9329 ; FAX: 450-467-0283
sans frais: 1-877-467-9329

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: BOUVILLE

CATASTRE DU QUÉBEC

MUNICIPALITÉ: VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

LOT: 3 788 135 RTIE

Beloeil, le 1 FÉVRIER 2018

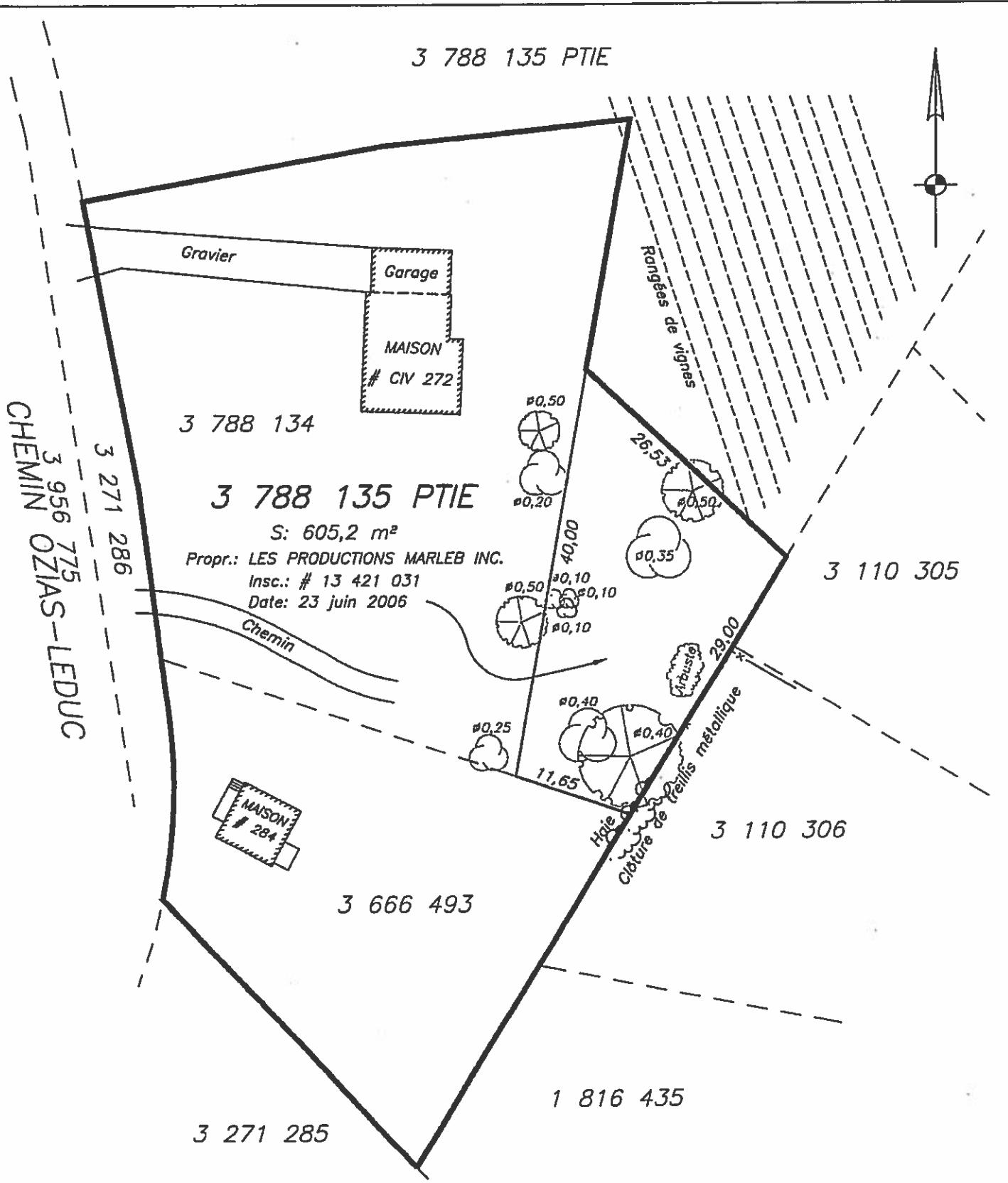
Page 1

Copie conforme

copie conforme
émise le: 09 FEV. 2018

~~VITAL ROY~~
Arpenteur-Geomètre

Dossier: 22356-04
Mandat: 49246
Minute: 49982



: Feuille

: Conifère

Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (S.I.)
1 mètre x 3.28 = mesure en pieds
1 mètre² x 10.764 = superficie en pieds carrés

Ce plan ne doit pas être utilisé pour une autre fin sans mon autorisation écrite.

Echelle : 1 : 500

Dessiné par : NM

VITAL ROY
Avocats - Experts - Consultants

TÉL: 450-467-9329 ; FAX: 450-467-0283
sans frais: 1-877-467-9329
email: rovvital@rpenteurs.ca

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: ROUVILLE
CADASTRE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ: VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
LOT: 3 788 135 PTIE

Béloœil, le 1 FÉVRIER 2018

Par

~~Copie conforme~~

émise le : 2018/04/17

VITAL ROY
Arpenteur-Géomètre

Dossier: 22356-04
Mandat: 49246
Minute: 49982